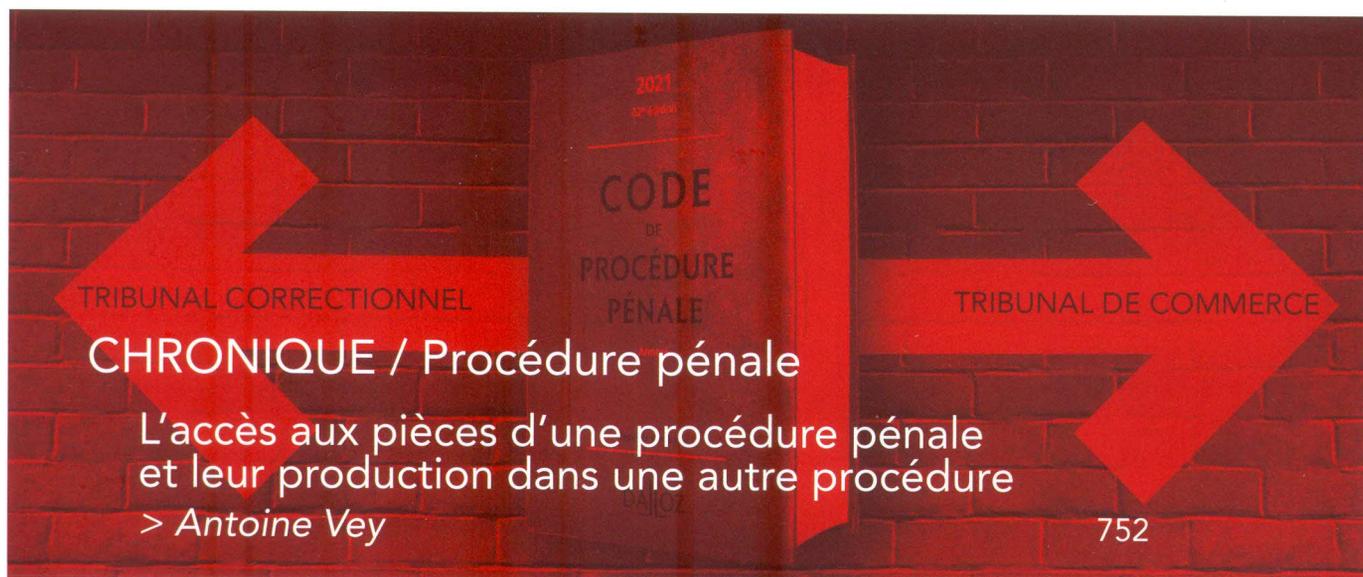


# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
197<sup>e</sup> année  
22 avril 2021  
n° 14 / 7903<sup>e</sup>  
pages 737 à 792



## ÉDITORIAL

737 Tchernobyl ou l'impossibilité du droit, *Fabrice Defferrard*

## ACTUALITÉS

- 742 Vente (vice caché) : portée des délais de prescription biennale et quinquennale
- 743 Circulation routière (délégation de conduite) : publication d'une ordonnance
- 746 Responsabilité pénale (bouffée délirante) : consommation régulière de cannabis
- 747 Agression sexuelle (mineur de quinze ans) : prescription du délit de non-dénonciation
- 748 Détention (dignité humaine) : inconstitutionnalité de l'ancien régime
- 749 Confiance dans l'institution judiciaire : présentation de la réforme

## POINT DE VUE

750 Vulnérabilité versus propriété : un équilibre à trouver dans la protection, *Nadège Reboul-Maupin*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 762 **Panorama** : Droits et libertés corporels, *Jean-Christophe Galloux et Hélène Gaumont-Prat*
- 774 **Notes** : Du caractère (dé)loyal de la preuve à l'origine inconnue, *note sous Crim. 1<sup>er</sup> déc. 2020, Laurent Saenko*
- 780 Droit au respect de la présomption d'innocence et liberté d'expression, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 6 janv. 2021, Stéphane Detraz*
- 787 Bonne foi et infraction douanière : la présomption d'innocence mérite mieux, *note sous Crim. 17 févr. 2021, Alice Dejean de la Bâtie*

## ENTRETIEN

792 Winston Maxwell – Vidéo intelligente dans les trains, bus et métros : attention à l'effet « cliquet »

DALLOZ



Version numérique incluse\*



# Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
RENAUD LEFEBVRE

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,  
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON  
ET PHILIPPE MERLE

## DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Sandrine Touton Michel

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Avril 2021

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal  
Taux de fibres recyclées : 0 %  
Prot : 0,08 kg/t

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Fabrice Defferrard

737

Tchernobyl  
ou l'impossibilité du droit

## ACTUALITÉS

740

### DROIT DES AFFAIRES

#### Consommation

Crédit à la consommation (contrat) :

remise de la fiche précontractuelle  
d'information, *Civ. 1<sup>er</sup>, 8 avr. 2021*

Crédit à la consommation (contrat) :

portée du montant de l'échéance  
dans l'encadré, *Civ. 1<sup>er</sup>, 8 avr. 2021*

Cautionnement (disproportion manifeste) :

opposition à une mesure d'exécution  
forcée, *Com. 8 avr. 2021*

#### Contrat d'affaires

Transport aérien (responsabilité) :

promenade aérienne à titre gratuit,  
*Civ. 1<sup>er</sup>, 8 avr. 2021*

741

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Dettes de jeu (chèque de couverture

d'avance) : illicéité de la cause  
du protocole, *Civ. 1<sup>er</sup>, 8 avr. 2021*

Vente (vice caché) : portée des délais

de prescription biennale et quinquennale,  
*Civ. 1<sup>er</sup>, 8 avr. 2021*

742

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Bail d'habitation (loyer) : objet du dépôt

de garantie et durée de la solidarité,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 8 avr. 2021*

#### Copropriété

Copropriétaire-bailleur (résiliation du bail) :

recevabilité de l'action oblique,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 8 avr. 2021*

#### Expropriation

Indemnité d'expropriation (cession amiable) :  
inconstitutionnalité du régime, *Cons. const.,  
16 avr. 2021*

743

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Circulation routière (délégation de conduite) :

publication d'une ordonnance

Circulation routière (alcoolémie) : suspension  
du permis de conduire, *Crim. 14 avr. 2021*

Circulation routière (accès aux données des

véhicules) : publication d'une ordonnance  
État de récidive (condamnation à l'étranger) :

portée du *Brexit*, *Crim. 14 avr. 2021*

Responsabilité pénale (bouffée délirante) :

consommation régulière de cannabis,  
*Crim. 14 avr. 2021*

Agression sexuelle (mineur de quinze ans) :

prescription du délit de non-dénonciation,  
*Crim. 14 avr. 2021*

#### Procédure pénale

Libération conditionnelle : bracelet

électronique pour une personne de plus  
de 70 ans, *Crim. 14 avr. 2021*

Détention (dignité humaine) : inconstitutionnalité  
de l'ancien régime, *Cons. const., 16 avr. 2021*

Confiance dans l'institution judiciaire :  
présentation de la réforme

749

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Travail dissimulé (cotisations sociales) : solidarité  
du donneur d'ordre, *Civ. 2<sup>e</sup>, 8 avr. 2021*

## Consommation



### POINT DE VUE

750

Vulnérabilité versus propriété : un équilibre à trouver dans la protection par Nadège Reboul-Maupin



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

752

L'accès aux pièces d'une procédure pénale et leur production dans une autre procédure par Antoine Vey

### PANORAMA

762

Droits et libertés corporels mars 2020 – février 2021 par Jean-Christophe Galloux et Hélène Gaumont-Prat

### NOTES

774

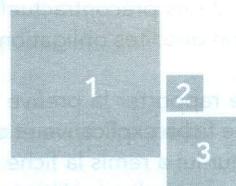
Du caractère (dé)loyal de la preuve à l'origine inconnue, note sous *Crim.* 1<sup>er</sup> déc. 2020 par Laurent Saenko

780

Droit au respect de la présomption d'innocence et liberté d'expression, note sous *Civ.* 1<sup>er</sup>, 6 janv. 2021 par Stéphane Detraz

787

Bonne foi et infraction douanière : la présomption d'innocence mérite mieux, note sous *Crim.* 17 févr. 2021 par Alice Dejean de la Bâtie



### ENTRETIEN

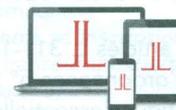
792

Winston Maxwell – Vidéo intelligente dans les trains, bus et métros : attention à l'effet « cliquet »

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise. Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :  
- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;  
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;  
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;  
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr**